Bulletin officiel n° 33 du 10 septembre 2009

Enseignements élémentaire et secondaire

Organisation du sport à l'école

Opération « Escrime-toi pour 2010 » d'accompagnement des championnats du monde d'escrime 2010 à Paris et pratique de l'escrime « Premières touches » dans les écoles élémentaires

NOR : MENE0918181N
RLR : 936-2
note de service n° 2009-097 du 17-8-2009
MEN - DGESCO B2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

1 - Opération « Escrime-toi pour 2010 »

Les championnats du monde d'escrime auront lieu au Grand Palais à Paris du 6 au 13 novembre 2010. Pour la première fois en France, les championnats du monde pour escrimeurs valides et en fauteuils roulants se dérouleront simultanément.
Le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que les fédérations sportives scolaires, ont décidé de s'associer à la Fédération française d'escrime pour faire de cet événement une occasion de promouvoir la pratique de l'escrime dans les écoles, collèges et lycées.
Cette opération s'inscrit dans le partenariat mis en place par la convention du 12 décembre 2008 entre le ministère de l'Éducation nationale, la Fédération française d'escrime, l'U.N.S.S. et l'USEP (B.O. du ministère de l'Éducation nationale n° 14 du 2 avril 2009).
D'autres partenaires y sont associés : la Fédération française du sport adapté (F.F.S.A.), la Fédération française handisport (F.F.H.), l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (A.E.F.E.) et la Mission laïque française.
Je vous remercie de bien vouloir favoriser, dans votre académie et vos départements, les initiatives qui pourront être développées par les partenaires de l'opération, notamment en permettant la diffusion des documents d'information aux écoles et aux établissements scolaires.

2 - Pratique de l'escrime « Premières touches » en cycle 3

La circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques classe les sports de combat et par conséquence l'escrime, parmi les activités physiques et sportives à encadrement renforcé en raison des fortes contraintes qui pèsent sur la pratique traditionnelle de ce sport en salle d'armes. Elle nécessite la présence d'un intervenant extérieur diplômé d'État d'escrime et agréé.
La fédération Française d'escrime a développé un kit matériel d'initiation intitulé « Premières touches ». Ce matériel permet de supprimer les contraintes d'espace spécifique électrifié et de minimiser les risques physiques liés à la lame des fleurets, épées ou sabres de l'escrime traditionnelle.
L'utilisation de ce nouveau matériel adapté garantit un niveau de sécurité tel que l'encadrement renforcé n'est plus une obligation au regard de la sécurité.
En lien avec le développement de l'opération « Escrime-toi pour 2010 », je souhaite que les équipes départementales E.P.S. puissent accompagner les enseignants de cycle 3 qui utiliseront le kit « Premières touches » sans encadrement renforcé. Le respect des autres indications préconisées, notamment en matière de sécurité, dans la circulaire du 21 septembre 1999, s'impose par ailleurs.
Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire
Jean-Louis Nembrini